

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois centième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 23 mai 2006 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 26 juin 2006

Procès-verbal de la trois centième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 23 mai 2006 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

---

<u>MEMBRES</u> :	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Étudiante - Bacc. en sciences sociales		X
CHARRON, Pierre Professeur - Département des sciences comptables	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
DUPRÉ, Robert Professeur - Département des sciences administratives	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GAUDREAU, Pierrette Représentante des chargés de cours	X	
GIROUX, Jean-Pierre Représentant des diplômés	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>INVITÉ</u> :		
BOUDREAU, Claude Directeur- Communications et recrutement	X	

PRÉSENTABSENT**OBSERVATEURS RÉGULIERS :**

MONDOU, Hélène  
Agente de recherche  
Décanat des études

X

ROCHEFORT, Odette  
Technicienne - EMI

X

**SECRÉTAIRE :**

BONDU, Micheline  
Secrétaire général

X

Le président du Conseil d'administration, monsieur Serge Labine, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 30.

---

### **1.- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième réunion
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Entérinement des décisions des deux cent quatre-vingtième et deux cent quatre-vingt-unième réunions du Comité exécutif
- 4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours
  - 4.1 Politique linguistique
  - 4.2 Positionnement stratégique
- 5.- Affaires générales
  - 5.1 Élection du président du Conseil d'administration
  - 5.2 Renouvellement de mandat ou remplacement d'un membre socio-économique au Comité exécutif
- 6.- Affaires académiques
  - 6.1 Embauche d'un (1) professeur régulier à l'École multidisciplinaire de l'image
  - 6.2 Embauche de professeurs réguliers et suppléants au Département des sciences administratives
  - 6.3 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département des sciences de l'éducation
  - 6.4 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département des sciences de l'éducation
  - 6.5 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Sylvain Delagrange
  - 6.6 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Stephen Yamasaki
  - 6.7 Prolongation du contrat d'engagement d'un (1) professeur régulier au Département de relations industrielles - monsieur Jean-François Tremblay
  - 6.8 Révision de l'évaluation d'un (1) professeur régulier permanent
  - 6.9 Projet de restriction des admissions au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en localisation - 3201

- 6.10 Ouverture et implantation du programme de doctorat en sciences sociales appliquées et nomination du responsable de programme
  - 6.11 Modification du *Mandat et composition de la Sous-commission des études* - Article 2 Composition
  - 6.12 Adoption du Calendrier universitaire 2007-2008
  - 6.13 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département des sciences infirmières
- 7.- Affaires administratives et financières
- 7.1 Adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007
  - 7.2 Adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007
  - 7.3 Adoption du plan des effectifs pour l'année 2006-2007
  - 7.4 Adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2006-2007 (1<sup>er</sup> juin 2006 au 31 mai 2007)
  - 7.5 Approbation de la modification à la Convention du régime de prestations aux employés (RPE) et nomination du gardien
  - 7.6 Nomination des membres du Comité de vérification pour l'année 2006-2007
- 8.- Nominations
- 8.1 Nominations à la direction de modules
  - 8.2 Nominations à la direction de départements
  - 8.3 Nominations de responsables de programmes de cycles supérieurs
  - 8.4 Nominations de trois (3) professeurs à la Commission des études
  - 8.5 Nomination d'un (1) étudiant au Conseil d'administration
- 9.- Période d'information et questions
- 9.1 Prolongement du mandat des professionnels dans le cadre de la construction des ailes G et H et de l'agrandissement de l'aile B sur le campus Alexandre-Taché
- 10.- Dépôt de document
- 10.1 Cahier publicitaire - Journal Le Droit du 20 mai 2006 : « *L'UQO inaugure le Centre de recherche en technologies langagières* »

## 11.- Relations de travail

- 11.1 Lettre d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais  
- lettre d'entente numéro 2006-09

## 12.- Prochaine assemblée

## 13.- Levée de l'assemblée

**2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième réunion**

**2.1 Adoption**

Sur proposition de monsieur Pierre Charron, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième sous réserve des corrections apportées en séance.

**2.2 Affaires en découlant**

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Conseil d'administration qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième réunion, les suites régulières ont été données.

**3.- Entérinement des décisions des deux cent quatre-vingtième et deux cent quatre-vingt-unième réunions du Comité exécutif**

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent quatre-vingtième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent quatre-vingt-unième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

**4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours**

**4.1 Politique linguistique**

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que le comité chargé de proposer au recteur une révision de la *Politique linguistique provisoire* en vigueur depuis le 25 octobre 2004 (résolution 281-CA-4048) a déposé un projet de *Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française* le 20 avril 2006.

La Direction a rencontré le président dudit comité, le professeur Toussaint Fortin, afin d'échanger sur certains éléments ambigus dudit projet, lesquels peuvent être matière à interprétation.

Le recteur ajoute que la Direction veut s'approprier le document avant de le soumettre à la consultation à l'automne prochain. Cette consultation devra être encadrée

par une stratégie de communication dont le but ultime sera de maintenir un débat serein entourant la question.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent prendre connaissance dudit projet de Politique avant qu'il soit soumis à toute consultation.

#### **4.2 Positionnement stratégique**

Le recteur rappelle que le Comité sur le positionnement stratégique formé le 20 février 2006 (résolution 297-CA-4362) a tenu deux rencontres, soit les 7 et 27 mars 2006.

La Direction doit colliger, en cours d'été, plusieurs documents et faire le bilan de certaines opérations afin que le Comité puisse poursuivre sa réflexion.

Le recteur ajoute que dix membres font partie dudit comité et qu'à ce nombre le fonctionnement est un peu ardu; car il est difficile de réunir le comité dans son ensemble et d'assurer un continuum au niveau des discussions.

Les membres du Conseil d'administration sont d'accord pour en restreindre le nombre de membres, d'autant plus qu'il y a eu certaines démissions au Conseil d'administration et que l'on anticipe certains autres départs à l'automne 2006.

Un membre du Comité souhaiterait une troisième rencontre du Comité afin de définir les différentes étapes devant mener à une planification stratégique.

### **5.- Affaires générales**

#### **5.1 Élection du président du Conseil d'administration**

Monsieur Serge Labine, terminera son mandat à titre de président du Conseil d'administration le 31 mai prochain. Ce dernier mentionne que ses responsabilités professionnelles ne lui permettent plus autant de disponibilité qu'avant et qu'il préfère laisser son siège à la présidence.

Madame Marlène Thonnard se dit disponible pour remplir cette tâche pour les deux prochaines années.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatién, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4408 concernant l'élection du président du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais (madame **Marlène Thonnard**), laquelle est jointe en appendice.

#### **5.2 Remplacement d'un membre socio-économique au Comité exécutif**

Comme il est de coutume que le président du Conseil d'administration siège également à titre de membre socio-économique au Comité exécutif, madame Marlène Thonnard accepte de remplacer monsieur Serge Labine à ce titre.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4409 concernant l'élection d'un membre socio-économique au

Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais (madame **Marlène Thonnard**), laquelle est jointe en appendice.

## 6.- Affaires académiques

### 6.1 Embauche d'un (1) professeur régulier à l'École multidisciplinaire de l'image

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'histoire de l'art et de la muséologie, l'École multidisciplinaire de l'image a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Nada Guzin-Lukic, à titre de professeur régulier dans le domaine de l'histoire de l'art et de la muséologie.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4410 concernant l'embauche d'un professeur régulier à l'École multidisciplinaire de l'image (madame **Nada Guzin-Lukic**), laquelle est jointe en appendice.

### 6.2 Embauche de professeurs réguliers et suppléants au Département des sciences administratives

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage de postes de professeur régulier au Département des sciences administratives, le Département a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives recommande au Conseil d'administration l'embauche des personnes suivantes :

- monsieur Hamdjatou Kane, à titre de professeur régulier dans le domaine de la gestion de projet;
- madame Michelle Harbour, à titre de professeur régulier dans le domaine de l'entrepreneuriat et la gestion des PME;
- monsieur Éric Ouellet, à titre de professeur régulier dans le domaine de l'administration publique;
- monsieur Lavagnon Ika, à titre de professeur suppléant à demi-temps dans le domaine de la gestion de projet;
- madame Marie Marchand, à titre de professeur suppléant à demi-temps dans le domaine de la gestion de projet.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4411 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives (monsieur **Hamdjatou Kane**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4412 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives (madame **Michelle Harbour**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4413 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives (monsieur **Éric Ouellet**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4414 concernant l'embauche d'un professeur suppléant à demi-temps au Département des sciences administratives (madame **Marie Marchand**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4415 concernant l'embauche d'un professeur suppléant à demi-temps au Département des sciences administratives (monsieur **Lavagnon Ika**), laquelle est jointe en appendice.

### **6.3 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département des sciences de l'éducation**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que lors de sa réunion du 18 avril 2006, le Conseil d'administration recommandait l'embauche de monsieur Michel Beaudoin, à titre de professeur suppléant.

Suite à des discussions entre le Décanat de la gestion académique et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais quant à l'utilisation du statut de professeur suppléant, l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation a été invitée à revoir sa recommandation d'embauche de monsieur Beaudoin étant donné que ce dernier répond aux critères d'embauche des professeurs adoptés par le Conseil d'administration pour l'année 2006-2007 et que le secteur de la didactique des mathématiques au secondaire justifie pleinement, maintenant, l'embauche d'un professeur régulier dans ce domaine.

Les membres du Conseil d'administration sont donc invités à se prononcer relativement à l'embauche de monsieur Beaudoin à titre de professeur régulier au lieu de professeur suppléant (résolution 298-CA-4376 du 20 mars 2006) dans le domaine de la didactique des mathématiques au secondaire au Département des sciences de l'éducation, et ce, pour un premier contrat débutant le 1<sup>er</sup> juin 2006 et se terminant le 31 mai 2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4416 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences de l'éducation (monsieur **Michel Beaudoin**), laquelle est jointe en appendice.

### **6.4 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département des sciences de l'éducation**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le

domaine de la didactique du français au primaire, le Département des sciences de l'éducation a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Martine Peters, à titre de professeur régulier dans le domaine de la didactique du français au primaire.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4417 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences de l'éducation (madame **Martine Peters**), laquelle est jointe en appendice.

#### **6.5 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Sylvain Delagrance**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que la convention collective des professeurs définit le « professeur associé » comme étant la personne qui tout en n'étant pas à l'emploi de l'Université du Québec en Outaouais contribue d'une manière significative aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université. Ce statut est accordé à la demande expresse de l'Assemblée départementale ou avec son accord pour une durée limitée. Cette personne n'est pas assujettie aux dispositions de la convention collective et, par conséquent, ne bénéficie d'aucun des droits prévus à ladite convention.

Les membres du Conseil d'administration sont donc appelés à statuer sur l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Sylvain Delagrance, lequel sera rattaché au Département d'informatique et d'ingénierie.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4418 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Sylvain Delagrance**, laquelle est jointe en appendice.

#### **6.6 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Stephen Yamasaki**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que la convention collective des professeurs définit le « professeur associé » comme étant la personne qui tout en n'étant pas à l'emploi de l'Université du Québec en Outaouais contribue d'une manière significative aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université. Ce statut est accordé à la demande expresse de l'Assemblée départementale ou avec son accord pour une durée limitée. Cette personne n'est pas assujettie aux dispositions de la convention collective et, par conséquent, ne bénéficie d'aucun des droits prévus à ladite convention.

Les membres du Conseil d'administration sont donc appelés à statuer sur l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Stephen Yamasaki, lequel sera rattaché au Département d'informatique et d'ingénierie.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution

300-CA-4419 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Stephen Yamasaki**, laquelle est jointe en appendice.

**6.7 Prolongation du contrat d'engagement d'un (1) professeur régulier au Département de relations industrielles - monsieur Jean-François Tremblay**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que lors de sa réunion du 14 novembre 2005, le Conseil d'administration décidait, par sa résolution 293-CA-4336, de ne pas renouveler le contrat d'engagement de monsieur Jean-François Tremblay, professeur régulier au Département de relations industrielles, lequel contrat venait à échéance le 31 mai 2006. Toutefois, en vertu des dispositions de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, le Conseil d'administration acceptait d'être saisi d'une proposition de renouvellement de contrat et d'octroi de la permanence au professeur Jean-François Tremblay advenant le cas où ce dernier obtiendrait son doctorat d'ici le 31 mai 2006.

Le professeur doit déposer sa thèse de doctorat sous peu, ce qui fait en sorte que monsieur Tremblay n'aura certes pas satisfait à l'exigence d'obtention de son doctorat d'ici le 31 mai prochain.

Les membres du Conseil d'administration sont invités à se prononcer sur une prolongation du contrat de ce dernier jusqu'au 31 décembre 2006, l'Université et le Département de relations industrielles souhaitant lui permettre de terminer ses études doctorales et continuer à bénéficier des services du professeur Tremblay.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4420 concernant la prolongation du contrat d'engagement d'un professeur régulier au Département de relations industrielles (monsieur **Jean-François Tremblay**), laquelle est jointe en appendice.

**6.8 Révision de l'évaluation d'un (1) professeur régulier permanent**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que lors de sa réunion du 28 novembre 2005, le Conseil d'administration, par sa résolution 296-CA-4341, décidait de donner un avis à caractère professionnel à un professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales, et de lui appliquer les dispositions de l'article 11 de la Convention collective en matière d'évaluation annuelle.

Suite à cette décision du Conseil d'administration, l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et des professeurs, ayant constaté qu'il y avait lieu de reprendre le processus de révision étant donné les anomalies de procédure, convenaient de reprendre le processus de révision de l'évaluation dudit professeur.

Les membres du Comité de révision ont tenu leur réunion le 9 mai 2006. La décision du Comité est à l'effet que le professeur a satisfait aux exigences de sa fonction.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la Direction de l'Université souhaite entamer une réflexion avec le Syndicat des professeurs concernant le processus d'évaluation des professeurs et surtout sur le processus de révision de l'évaluation, et ce, afin d'éviter qu'une telle situation puisse éventuellement porter ombrage au corps professoral.

Les membres du Conseil d'administration sont donc invités à donner suite à la recommandation du Comité de révision.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4421 concernant la révision de l'évaluation d'un professeur régulier permanent, laquelle est jointe en appendice.

#### **6.9 Projet de restriction des admissions au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en localisation - 3201**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration l'avis favorable de la Commission des études du 11 mai 2006 (résolution 246-CE-1689) à l'effet de restreindre l'offre des admissions au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en localisation - 3201, et ce, en raison du faible nombre de demandes d'admission au programme au cours des dernières années.

De plus, la Commission des études recommande que ledit programme soit offert sur la base de cohortes d'un nombre minimal de quinze (15) nouveaux inscrits afin de confirmer l'offre du programme, et ce, à compter du trimestre d'automne 2006.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4422 concernant le projet de restriction des admissions au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en localisation - 3201, laquelle est jointe en appendice.

#### **6.10 Ouverture et implantation du programme de doctorat en sciences sociales appliquées et nomination du responsable de programme**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration le projet de programme de doctorat en sciences sociales appliquées (transformation du travail, des milieux de vie et des territoires). Outre le fait que ce programme contribuera au développement des programmes de cycles supérieurs de l'UQO, lequel programme s'inscrit ainsi dans le cadre des orientations stratégiques de l'Université et permettra de répondre à un besoin de formation dans la région tout en stimulant la recherche.

Le Conseil des études de l'Université du Québec du 9 juin 2004 autorisait l'UQO à offrir ce programme et le MELS autorisait, le 3 mai 2006, aux fins de financement de son effectif étudiant, la mise en œuvre de ce programme de doctorat à l'Université du Québec en Outaouais.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande donc au Conseil d'administration de procéder à l'ouverture et à l'implantation du programme de doctorat en sciences sociales appliquées, et ce, à compter du trimestre d'automne 2006 et de nommer monsieur Paul Leduc Browne à titre de responsable dudit programme. Ce dernier avait mentionné qu'il renoncerait à son congé sabbatique, qu'il avait obtenu le 20 mars 2006 (résolution 280-CX-1234), s'il était nommé responsable de ce nouveau programme de Doctorat.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4423 concernant l'ouverture et l'implantation du programme de doctorat en sciences sociales appliquées et la nomination du responsable du programme (monsieur **Paul Leduc Browne**), laquelle est jointe en appendice.

#### **6.11 Modification du Mandat et composition de la Sous-commission des études - Article 2 Composition**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration le projet de modification de la composition de la Sous-commission des études. En effet, la Commission des études du 11 mai 2006 (résolution 246-CE-1690) a recommandé au Conseil d'administration de modifier la composition de la Sous-commission des études en haussant à deux le nombre de personnes chargées de cours à ladite Sous-commission et d'approuver l'implication budgétaire découlant de cette modification.

Ce dernier ajoute que la Sous-commission des études joue un rôle central dans le développement et l'organisation de l'enseignement à l'Université. Une forte proportion des activités d'enseignement de l'UQO est assurée par des personnes chargées de cours. De plus, l'Université a toujours la ferme volonté de reconnaître adéquatement la contribution des personnes chargées de cours à sa vie académique. À cet égard, il apparaît judicieux d'augmenter leur représentation au sein de la Sous-commission des études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4424 concernant le projet de modification du *Mandat et composition de la Sous-commission des études - Article 2 Composition*, laquelle est jointe en appendice.

#### **6.12 Adoption du Calendrier universitaire 2007-2008**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres du Conseil d'administration que l'Université fixe les calendriers universitaires deux ans à l'avance afin d'intégrer les principales dates aux publications servant à la promotion.

Le projet de calendrier pour l'année 2007-2008 a été construit en respectant le Règlement général de l'Université du Québec ainsi que les régimes des études de l'UQO. Les trimestres s'étendent sur 15 semaines et les jours fériés ne font pas l'objet de reprise.

Afin d'être conforme avec la résolution 297-CA-4367 concernant la modification apportée au Règlement relatif aux frais de scolarité et autres frais, le calendrier

universitaire a été établi en tenant compte du nouveau Règlement.

Comme à l'habitude, la date de la journée d'accueil des étudiants au trimestre d'automne a été intégrée au calendrier. La journée d'accueil est une journée régulière d'enseignement. Toutefois, les activités se déroulant en matinée se terminent à 10 h 30 de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

Les membres de la Commission des études, lors de leur rencontre du 11 mai 2006 (résolution 246-CE-1692), ont recommandé au Conseil d'administration l'adoption du calendrier universitaire pour l'année 2007-2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4425 concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2007-2008, laquelle est jointe en appendice.

### **6.13 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département des sciences infirmières**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des soins critiques, le Département des sciences infirmières a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale des sciences infirmières recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Nicole Allard, à titre de professeur régulier dans le domaine des soins critiques.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4426 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières (madame **Nicole Allard**), laquelle est jointe en appendice.

## **7.- Affaires administratives et financières**

### **7.1 Adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007**

Le directeur du Service des ressources humaines et financières, monsieur Paul Préseault, accompagné de l'agente de la gestion financière, madame Julie Cardinal, sont invités à faire une présentation des principaux éléments du budget.

Préalablement, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres que le 15 juin 2004, le Conseil d'administration adoptait un plan de retour à l'équilibre tel qu'exigé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce plan prévoyait une contribution monétaire de 2 M \$ de la part du gouvernement du Québec, afin d'établir une certaine équité avec d'autres universités de taille similaire du réseau. Bien que ce plan fut approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 2 M \$ de financement demandé a été refusé.

Depuis son adoption, plusieurs mesures budgétaires majeures ont été appliquées, notamment au niveau de la réduction de la masse salariale, afin de tenter d'en arriver à un équilibre budgétaire. En excluant la demande de 2 M \$, nous avons tant bien que mal réussi à atteindre les objectifs financiers par l'application des mesures adoptées par le Conseil d'administration en mars 2005.

Le Comité du budget a dégagé trois principes directeurs pour l'analyse des nombreuses demandes d'ajouts budgétaires, qui sont les suivants :

1. Consolidation du soutien au Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL);
2. Rééquilibrage des services nouvellement fusionnés ou avec responsabilités additionnelles;
3. Mise à niveau salariale et équité intercatégories.

1. CONSOLIDATION DU SOUTIEN AU CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES DES LAURENTIDES

À la réunion du Conseil d'administration du 20 mars dernier, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a fait une présentation sur la croissance du CEUL. Dès lors, il annonçait que des demandes importantes seraient faites dans le cadre de l'opération de préparation budgétaire 2006-2007. À cet effet, certaines ressources humaines et matérielles additionnelles ont été allouées.

En plus de la création d'un poste de directeur et d'un poste de secrétaire (CA du 20 mars 2006), le budget 2006-2007 comprend 3 ressources supplémentaires pour ce centre. Ainsi, nos étudiants, nos professeurs et chargés de cours du CEUL auront de meilleurs services de Bibliothèque et Technologies de l'information en ayant des personnes ressources sur place dès septembre 2006. Les sommes prévues au budget 2006-2007 sont des investissements pour les prochains exercices financiers.

De plus, les montants prévus pour le protocole entre l'Université et le Cégep de Saint-Jérôme ont été ajustés. Ledit protocole se termine le 30 juin 2006 et devra être renégocié.

Les membres du Conseil d'administration voulant s'assurer que le CEUL ne se développe pas au détriment de Gatineau, ces derniers souhaitent pouvoir discerner clairement les coûts d'opération dudit Centre à l'intérieur des opérations budgétaires ultérieures.

2. RÉÉQUILIBRAGE DES SERVICES NOUVELLEMENT FUSIONNÉS OU AVEC DES RESPONSABILITÉS ADDITIONNELLES

En mars 2005, certains services de soutien à l'enseignement ont été fusionnés et des responsabilités additionnelles ont été transférées, entre autres, à la gestion académique. Les directeurs de ces services ont fait un travail colossal d'intégration des services.

Les modifications des structures organisationnelles mises en place ont été bénéfiques pour l'organisation. Tous s'accordent pour dire que les gains de productivité, de même que la synergie créée par ces fusions, militent pour un maintien de ces structures. Toutefois, afin de permettre à ces directeurs de poursuivre cet élan, l'Université prévoit des ressources supplémentaires pour ces deux services, de même que pour le Décanat de la gestion académique.

Les membres du Conseil d'administration sont d'accord avec l'ajout de ressources supplémentaires, en autant que ce soit des ressources autres que de catégorie cadre, ce à quoi la Direction de l'Université agréée.

Également, plusieurs départs à la retraite sont prévus au cours des 5 prochaines années. L'Université procédera à la dotation des postes jugés stratégiques pour l'organisation avant le départ de ces titulaires de façon à ne pas perturber les opérations de l'Université. Ainsi, le transfert des connaissances sera effectué plus harmonieusement.

### 3. MISE À NIVEAU SALARIALE ET ÉQUITÉ INTERCATÉGORIES

Au niveau de la masse salariale, les salaires ont été ajustés 2 % pour tous nos employés à compter du 1er avril 2006, conformément aux conventions collectives en vigueur qui accordent la même augmentation que celle consentie aux employés du gouvernement du Québec. De plus, tous les groupes d'employés, à l'exception des cadres et des cadres supérieurs, ont eu droit à une augmentation de leur échelle de salaire de 2,6 % rétroactivement au 1er juin 2005. Afin de préserver une certaine équité envers tous les employés, le présent budget prévoit un ajustement des échelles de salaire des employés cadres de l'ordre de 2,6 % à compter du 1er juin 2006.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget initial 2006-2007 versus le budget révisé 2005-2006.

Par contre, les membres du Conseil d'administration trouveraient intéressant que soit présenté un tableau comparatif des revenus et dépenses réels de l'année précédente lors des prochaines opérations budgétaires annuelles.

	<b>Budget révisé 2005-2006 ( '000)</b>	<b>Budget initial 2006-2007 ( '000)</b>	<b>Écart ( '000) et %</b>
<b>Produits</b>	<b>45 352 \$</b>	<b>47 132 \$</b>	<b>1 780 \$ 3,9 %</b>
<b>Charges</b>	<b>47 769 \$</b>	<b>50 058 \$</b>	<b>2 289 \$ 4,8 %</b>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<b><u>(2 417 \$)</u></b>	<b><u>(2 926 \$)</u></b>	<b><u>(509 \$)</u></b>

Les principaux paramètres budgétaires sont les suivants :

#### 1. CLIENTÈLE ÉTUDIANTE

Une augmentation de 2 % de la clientèle étudiante est prévue aux produits de la prochaine année financière, comparativement à l'augmentation réelle de 0,67% pour l'année financière se terminant le 31 mai 2006.

## 2. SUBVENTION SCIENCES INFIRMIÈRES

Suite à l'entente relative au financement des stages pour le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) intervenue entre l'UQO et l'Agence de développement de réseaux locaux des services de santé et de services sociaux de l'Outaouais au mois de mai 2005, une somme de 200 000 \$ est octroyée pour l'exercice 2006-2007.

## 3. FRAIS AFFÉRENTS

Le Conseil d'administration adoptait le 20 février 2006, par sa résolution numéro 297-CA-4367, une nouvelle politique sur les frais afférents. Pour la prochaine année, le changement de ces frais tels que la demande de reconnaissance des acquis, l'appel relié à l'admission, le test du Service d'évaluation linguistique, ainsi que les frais d'admission augmente les produits d'un montant de 24 000 \$.

## 4. GOVERNEMENT PROVINCIAL - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2006-2007

Un taux d'indexation de 2,223 % a été appliqué aux étalons de financement, au montant fixe de la fonction « soutien à l'enseignement et à la recherche », aux sommes accordées pour les volets « mission » et « région », ainsi qu'au montant per capita pour le financement des services aux étudiants. Ce taux d'indexation comprend les coûts de vieillissement du personnel enseignant, la hausse des contributions patronales aux régimes universels, l'indexation des autres dépenses et l'indexation salariale.

Également, un montant de 70 000 \$ est alloué en vue de financer les activités hors campus au niveau de la location de locaux, ainsi qu'un montant de 200 000 \$ correspondant au soutien à la gestion de la recherche. Par contre, une contribution supplémentaire aux services communs de 54 000 \$ est retranchée en vue de la refonte des systèmes informatiques (SIGA).

## 5. ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le nombre d'activités d'enseignement prévu pour la prochaine année est évalué à 1 422 activités, comparativement à 1 375 pour l'année financière 2005-2006. Par contre, un montant d'économie supplémentaire de l'ordre de 250 000 \$ a été identifié aux mesures adoptées par le Conseil d'administration le 21 mars 2005, afin de poursuivre l'objectif d'augmenter la moyenne groupe-cours à 35 au premier cycle. Ce montant diminue par le fait même les charges prévues aux unités budgétaires des chargés de cours.

## 6. MASSE SALARIALE

Une augmentation salariale de 2 % est prévue pour l'ensemble des employés conformément aux augmentations salariales décrétées par le gouvernement du Québec. Les augmentations d'échelons pour tous les employés qui n'ont pas atteint le maximum de leur échelle salariale ont aussi été calculées pour la prochaine année.

Une augmentation salariale de 2,6 % au 1<sup>er</sup> juin 2006 a été accordée aux employés cadres, et ce, dans une mesure d'équité envers ceux-ci, tel que mentionné au préambule. En effet, tous les autres groupes d'employés, à l'exception des

cadres supérieurs, ont déjà reçu au 1<sup>er</sup> juin 2005 une augmentation salariale de 2,6 %.

Selon la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2005, le nombre de professeurs passe de 189 à 191 dont une augmentation d'un poste hors effectif. La masse salariale a donc été ajustée pour tenir compte de ces nouveaux professeurs.

En résumé et pour tenir compte des propos du présent Conseil d'administration, l'ajout net d'effectifs supplémentaires prévus au présent budget 2006-2007 totalisera 9,8 postes.

#### 7. SOUS-BUDGÉTISATION DE LA MASSE SALARIALE

Un montant de 800 000 \$ a été soustrait de la masse salariale. Cette estimation provient des postes vacants durant l'année, ainsi que des employés en congé de maladie qui ne sont pas remplacés.

#### 8. MESURES REQUISES POUR UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE

Le Conseil d'administration adoptait le 21 mars 2005 une série de mesures visant un retour à l'équilibre financier pour l'année 2007-2008. Voici les éléments considérés au présent budget :

- \* Augmentation de la moyenne groupe-cours (250 000 \$)
- \* Transfert graduel à la Fondation de la charge financière de son fonctionnement (75 000 \$)
- \* Création d'une enveloppe pour l'embauche d'étudiants accompagnateurs pour la question linguistique 20 000 \$

Le recteur et président du Comité du budget recommande donc au Conseil d'administration d'adopter le budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2006-2007 prévoyant des produits de 47 132 000 \$ et des charges de 50 058 000 \$ pour un déficit anticipé de l'ordre de 2 926 000 \$.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4427 concernant l'adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007, laquelle est jointe en appendice.

#### **7.2 Adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que le budget d'investissement proposé selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sera réparti selon les besoins suivants en 2006-2007, et ce, à l'intérieur des trois enveloppes budgétaires suivantes :

- Maintien des actifs	952 000 \$
- Enveloppe de rattrapage - réfection et entretien majeur	330 000 \$
- Développement des systèmes informatiques	294 000 \$

Le recteur et président du Comité du budget recommande donc au Conseil d'administration d'adopter le budget d'investissement pour l'année 2006-2007 au montant de 1 576 000 \$.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4428 concernant l'adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007, laquelle est jointe en appendice.

### **7.3 Adoption du plan des effectifs pour l'année 2006-2007**

Conformément aux discussions des membres du Comité du budget et à l'avis favorable du Comité exécutif concernant le projet de budget de fonctionnement 2006-2007, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources dépose, pour adoption, le plan des effectifs pour l'année 2006-2007 et les modifications apportées à celui-ci.

L'ajout net de neuf virgule huit (9,8) postes, incluant l'ajout de ressources au CEUL adopté au CA du 20 mars 2006 (1 cadre, 1 secrétaire de direction), est réparti comme suit :

#### **Poste de professeur régulier (1 poste) :**

Suivant l'adoption de la résolution 292-CA-4274 par le Conseil d'administration, établissant le nombre de postes de professeur disponibles pour l'année 2006-2007, ainsi que la résolution 295-CA-4347 concernant la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2006-2007, le nombre total de postes de professeur régulier est établi à cent quatre-vingt-onze (191) incluant quatre (4) postes de professeur régulier hors plan des effectifs, et deux (2) postes de professeur régulier financés par les Chaires de recherche du Canada.

#### **CEUL (5 postes) :**

- Ajout d'un (1) poste cadre (directeur, Développement des services et coordination des études);
- Ajout d'un (1) poste professionnel de bibliothécaire;
- Ajout de deux (2) postes techniques, dont un (1) au Service de la bibliothèque et un (1) au Service des technologies de l'information;
- Ajout d'un (1) poste de secrétaire de direction.

#### **Abolition de postes (4 postes) :**

- Un (1) poste professionnel non-syndiqué de conseiller juridique au Secrétariat général;
- Un (1) poste de préposé aux affaires modulaires au Module de l'informatique;
- Un (1) poste d'agent d'administration à Mont-Laurier ;
- Un (1) poste de responsable de la reprographie au Service des terrains et bâtiments.

**Ajout de nouveaux postes sans aucun impact budgétaire (5,8 postes) :**

- Un (1) poste cadre au Secrétariat général (catégorie 4);
- Un (1) poste de préposé au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants;
- Modification de deux (2) postes aide-technique à temps partiel au Service des technologies de l'information, en deux (2) postes à temps complet (équivalent à 0,8 poste);
- Un (1) poste technique non-syndiqué au Service des ressources humaines et financières;
- Un (1) poste de commis-senior aux trois modules suivants : Module des relations industrielles, Module des sciences de l'administration, Module des sciences comptables (sous la responsabilité du Module des relations industrielles);
- Un (1) poste de secrétaire au Département de travail social et des sciences sociales.

**Ajout d'un nouveau poste nécessitant du budget supplémentaire (1 poste) :**

- Un (1) poste professionnel au Bureau du registraire et des services aux étudiants.

**Poste hors plan des effectifs (1 poste) :**

Depuis cinq (5) ans, un (1) poste professionnel d'attaché d'administration au Bureau du registraire et des services aux étudiants est hors plan des effectifs; il y a lieu d'intégrer ce poste au plan des effectifs.

**Nouveau rattachement (1 poste) :**

Rattachement du poste professionnel de conseiller en gestion des ressources humaines (santé, sécurité et prévention) du Service des ressources humaines et financières au Service des terrains et bâtiments.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4429 concernant l'adoption du plan des effectifs pour l'année 2006-2007, laquelle est jointe en appendice.

**7.4 Adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2006-2007**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres du Conseil d'administration que la marge de crédit pour l'année 2005-2006 (1er juillet 2005 au 31 mai 2006) était de 25 M \$.

En plus du déficit accumulé de 7 991 M \$ au 31 mai 2006, le mode de financement des universités oblige les universités à supporter d'importantes subventions à recevoir, soit les subventions pour la croissance des effectifs étudiants pendant une période de 2 ans, ainsi que le versement d'une subvention conditionnelle versée après la

fin de l'exercice. Ces montants sont estimés à 8,0 M \$ au 31 mai 2006.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources recommande donc de maintenir la marge de crédit à un montant de 25 M \$ pour l'exercice financier 2006-2007.

De plus, afin de permettre au Service des ressources humaines et financières de maximiser la gestion de l'encaisse, il est demandé au Conseil d'administration, de même qu'à l'Assemblée des gouverneurs, d'autoriser l'UQO à convertir au besoin une partie de la marge de crédit en prêt à long terme. En effet, la conjoncture actuelle favorise les emprunts à court terme. Toutefois, si les taux d'intérêts devaient monter, il serait souhaitable d'emprunter à plus long terme.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Robert Dupré, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4430 concernant l'adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2006-2007, laquelle est jointe en appendice.

#### **7.5 Approbation de la modification à la Convention du régime de prestations aux employés (RPE) et nomination du gardien**

Le secrétaire général informe les membres du Conseil d'administration que lors de l'Assemblée des gouverneurs du 20 avril 2006, cette dernière a octroyé les contrats de gardien, de fiduciaire et de gestionnaire du RPE à SSQ Groupe financier.

Les conseils d'administration de chacun des établissements du réseau de l'UQ sont priés d'entériner ledit changement de gestionnaire (Trust Banque Nationale pour SSQ Groupe financier) et de déléguer à l'Assemblée des gouverneurs, pour l'avenir, le pouvoir d'approuver, au nom des « employeurs », un tel changement de gardien.

Le Conseil d'administration est invité à ratifier l'octroi des contrats de gardien, de fiduciaire et de gestionnaire du RPE (Régime de prestations aux employés) à SSQ Groupe financier, et ce, pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006, et ce, tel que requis par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4431 concernant l'approbation de la modification à la convention du Régime de prestations aux employés (RPE) et la nomination du gardien, laquelle est jointe en appendice.

#### **7.6 Nomination des membres du Comité de vérification pour l'année 2006-2007**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que, comme il est prévu à l'article 4.8.1 du Règlement de régie interne, le Conseil d'administration doit procéder annuellement à la nomination des membres du Comité de vérification.

Un des mandats de ce comité est d'étudier les états financiers de l'Université et d'en recommander l'adoption par le Conseil d'administration. Ces travaux se déroulent à l'été, notre fin d'exercice financier étant le 31 mai.

En août 2005, le Conseil d'administration nommait madame Pierrette Dupont-Rousse et messieurs Serge Labine et Michel Parent membres du Comité de vérification pour l'année 2005-2006. Suite à la démission de monsieur Michel Parent, à titre de membre socio-économique et président du Comité de vérification, l'Université doit remplacer ce dernier et nommer officiellement les membres du Comité de vérification pour l'année 2006-2007.

La présidente du Conseil d'administration nouvellement élue, madame Marlène Thonnard, accepte de remplacer monsieur Michel Parent et monsieur Serge Labine accepte de président ledit Comité de vérification. Madame Pierrette Dupont-Rousse accepte, quant à elle, un renouvellement de mandat.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4432 concernant la nomination des membres du Comité de vérification pour l'année 2006-2007, laquelle est jointe en appendice.

## 8.- Nominations

### 8.1 Nominations à la direction de modules

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le mandat des professeurs à la direction des modules suivants vient à échéance le 31 mai 2006 :

- Ingénierie
- Lettres
- Sciences de l'administration
- Sciences comptables
- Sciences sociales
- Travail social

Les postes de direction du Module de la psychoéducation et de responsable de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts deviennent vacants en raison de la démission des personnes occupant ces postes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4433 concernant la nomination du directeur du Module des lettres (madame **Louise Brunette**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4434 concernant la nomination du directeur intérimaire du Module de la psychoéducation (monsieur **Jean Gervais**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-

4435 concernant la nomination du directeur du Module des sciences comptables (madame **Madeleine Lussier**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4436 concernant la nomination du directeur du Module des sciences sociales (monsieur **Serge Gagnon**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4437 concernant la nomination du directeur du Module du travail social (madame **Monique Bourget**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4438 concernant la nomination du responsable de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts (monsieur **Éric Langlois**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4439 concernant la nomination du directeur intérimaire du Module des sciences de l'administration (madame **Emmanuelle Avon**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4440 concernant la nomination du directeur intérimaire du Module de l'ingénierie (monsieur **Alain Charbonneau**), laquelle est jointe en appendice.

## **8.2 Nominations à la direction de départements**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que compte tenu des démissions de monsieur Normand Laplante à la direction du Département de relations industrielles et de madame Ginette Daigneault à la direction de l'École multidisciplinaire de l'image et que prennent fin, au 31 mai 2006, les mandats des directrices et des directeurs des départements suivants:

- Mme Diane Dubeau, Département de psychoéducation et de psychologie;
- Mme Nicole Mailloux, Département des sciences de l'éducation;
- M. Luc Lacroix, Département de travail social et des sciences sociales;
- M. Jean Quirion, Département d'études langagières;

Ce dernier mentionne que la procédure pour la désignation des nouveaux directeurs de départements a été enclenchée le 1<sup>er</sup> juin dernier et que la procédure d'élection adoptée par le Conseil d'administration le 21 mars 2005 a été respectée. La présidente d'élection a transmis les résultats d'élections de même que les bulletins de votes au Secrétaire général.

Les membres du Conseil d'administration sont maintenant appelés à procéder à la nomination des nouveaux directeurs des départements et de l'ÉMI.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4441 concernant la nomination de monsieur **Sylvain Lemay** à titre de directeur de l'École multidisciplinaire de l'image, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4442 concernant la nomination de madame **Murielle Laberge** à titre de directrice du Département de relations industrielles, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4443 concernant la nomination de madame **Diane Dubeau** à titre de directrice du Département de psychoéducation et de psychologie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4444 concernant la nomination de madame **Catherine Lanaris** à titre de directrice du Département des sciences de l'éducation, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4445 concernant la nomination de monsieur **Luc Lacroix** à titre de directeur du Département de travail social et des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4446 concernant la nomination de madame **Christiane Melançon** à titre de directrice du Département d'études langagières, laquelle est jointe en appendice.

### **8.3 Nominations de responsables de programmes de cycles supérieurs**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le mandat des professeurs responsables des programmes de cycles supérieurs suivants vient à échéance, ou sont vacants, le 31 mai 2006 :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie;
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences comptables;
- Maîtrise en éducation;
- Maîtrise en développement régional;
- Maîtrise en gestion de projet;
- Maîtrise en sciences infirmières.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4447 concernant la nomination d'un responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en andragogie (madame **Gaétane Payeur**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4448 concernant la nomination d'un responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables (monsieur **André Labelle**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4449 concernant la nomination d'un responsable du programme de Maîtrise en éducation (madame **Sylvie Fontaine**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4450 concernant la nomination d'un responsable du programme de Maîtrise en développement régional (monsieur **Thibault Martin**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4451 concernant la nomination d'un responsable du programme de Maîtrise en gestion de projet (monsieur **Pierre-Paul Morin**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4452 concernant la nomination d'un responsable du programme de Maîtrise en sciences infirmières (madame **Martine Mayrand-Leclerc**), laquelle est jointe en appendice.

#### **8.4 Nominations de trois (3) professeurs à la Commission des études**

Le secrétaire général informe les membres du Conseil d'administration que l'Assemblée professorale, à sa rencontre du 27 avril 2006, a désigné deux professeurs pour remplacer Christiane Benoît et Ginette Daigneault et a renouvelé le mandat du professeur Jean-Pierre Lévy Mangin, les trois à titre de membres de la Commission des études.

Le Conseil d'administration est donc invité à renouveler le mandat de monsieur Jean-Pierre Lévy Mangin, membre de la Commission des études, et ce, à titre de professeur pour un deuxième mandat de deux (2) ans, soit du 18 mai 2006 au 17 mai 2008 et de nommer les professeurs Catherine Lanaris et Louise Brunette membres de la Commission des études, et ce, à titre de personnes occupant un poste de direction d'enseignement ou de recherche, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 24 mai 2006 au 23 mai 2008.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres

conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4453 concernant la nomination de trois (3) professeurs (monsieur **Jean-Pierre Lévy Mangin** et mesdames **Catherine Lanaris** et **Louise Brunette**) à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

#### **8.5 Nomination d'un (1) étudiant au Conseil d'administration**

Le secrétaire général informe les membres que le conseil d'administration de l'Association générale des étudiants de l'UQO, à sa rencontre du 6 mars 2006, a désigné Étienne Simard pour siéger au Conseil d'administration suite à la démission de Sébastien Jouffroy.

Le Conseil d'administration est prié de procéder à la nomination d'un étudiant au Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, soit monsieur Étienne Simard, et ce, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 24 mai 2006 au 23 mai 2008.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4454 concernant la nomination d'un (1) étudiant (monsieur **Étienne Simard**) au Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

### **9.- Période d'information et questions**

#### Appels d'offre - Ailes G et H - Alexandre Taché

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que les esquisses des plans et devis des ailes G et H sont finalisées et que l'Université pourra aller en soumission très bientôt. Les contrats de construction pourraient donc être octroyés au début de l'automne.

#### Maîtrise en enseignement secondaire

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la Commission des études du 11 mai 2006 (résolution 246-CE-1691) a approuvé le projet de programme de maîtrise en enseignement secondaire.

Ce projet de programme de 45 crédits a vu le jour afin de contrer la pénurie d'enseignants qualifiés.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ajoute que le projet semble contesté par certaines instances externes qui auront à analyser ledit programme, et ce, pour des raisons qui ne nous semblent pas claires. Ce dernier tiendra le Conseil d'administration informé de l'évolution du dossier.

#### Statistiques - clientèles étudiantes

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que les inscriptions au trimestre d'automne 2006 sont quelque peu en avance par rapport à la même date l'an passé.

Ce dernier ajoute que les nouvelles inscriptions à temps complet à Gatineau sont sensiblement les mêmes, mais qu'elles sont supérieures au total, et ce, à cause du volume des demandes d'admission à Saint-Jérôme.

## **10.- Dépôt de document**

10.1 Cahier publicitaire - Journal Le Droit du 20 mai 2006 :  
« L'UQO inaugure le Centre de recherche en technologies langagières »

## **11.- Relations de travail**

*En vertu de l'article 37.2 de la Loi sur l'Université du Québec, les employés membres du Conseil d'administration sont priés de quitter la réunion.*

### **11.1 Lettre d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais - lettre d'entente numéro 2006-09**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le Conseil d'administration, par sa résolution 286-CA-4162 du 21 mars 2005, adoptait des mesures extraordinaires à mettre en œuvre afin de redresser la situation financière déficitaire de l'Université du Québec en Outaouais.

Suite à cette décision, un Comité paritaire UQO-SPUQO a discuté de la mise en œuvre de certaines de ces mesures adoptées par le Conseil d'administration, plus particulièrement les mesures 11, 15, 17, 25 et 26. Il a découlé de ces discussions la lettre d'entente numéro 2005-04 qui, au point 5, confirmait que les parties convenaient de discuter rapidement d'une nouvelle distribution des déagements d'enseignement pour responsabilités administratives afin de régler le problème d'équité dans l'attribution de ces déagements, et ce, pour une mise en place dès l'année 2006-2007.

Ledit projet de lettre d'entente UQO-SPUQO fait suite à ces discussions et ce dernier a été accepté par l'Assemblée générale du SPUQO le 8 mai 2006.

Les membres du Conseil d'administration sont donc invités à se prononcer sur ledit projet de lettre d'entente.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 300-CA-4455 concernant une lettre d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais - lettre d'entente numéro 2006-09, laquelle est jointe en appendice.

## **12.- Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 26 juin 2006 à 16 h 30.

**13.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21 h 15.

*Original signé par :*

---

Le président, Serge Labine  
Le secrétaire, Micheline Bondu